



Annonces de la semaine du 23 au 29 juin 2025

Solennité du Saint-Sacrement du corps et du sang du Christ



Lundi 23 juin –

18h – Messe à Ste Croix

Mardi 24 juin :

9h00 : Messe à Sainte Croix

19h00 *Prière pour la paix*
à Notre-Dame du Vœu

**20h00 – réunion pour volontaires
catéchisme ou aumônerie**

Mercredi 25 juin :

18h00 : Messe à Sainte-Croix

Jeudi 26 juin :

13h30-16h00 : Accueil café organisé
par le Secours Catholique (au 49)

18h00 – Messe à Sainte Croix suivi de
l'Adoration et des confessions

Vendredi 27 juin :

10h30 : Messe à la résidence Jacques Daviel

18h00 : Messe à Beaumont-le-Roger

Samedi 28 juin :

10h30-12h : confession à Ste Croix

18h30 : Messe à **Courbépine**

Dimanche 29 juin –

PAS de messe à Thiberville

11h00 : Messe à **Sainte-Croix** –

**Présentation de la nouvelle Equipe
d'Animation Pastorale (E.A.P.) par un
de nos deux vicaires généraux : Jean-
Marc Le Cam**

APPEL pour le Catéchisme et l'aumônerie des

jeunes – Celles et ceux qui seraient intéressés pour animer des groupes de catéchèses ou d'aumônerie à partir de septembre sont invités à une réunion le 24 juin à 20h au 49 rue Thiers. Lors de cette réunion nous pourrions expliquer comment se passent les rencontres et répondre à toutes questions. Merci à vous tous pour votre aide. N'hésitez pas à en parler autour de vous. Le fait de venir à cette réunion n'engage en rien mais permet de réfléchir sachant que l'année prochaine nous perdons la moitié des effectifs.

Dimanche prochain – 29 juin – à Ste Croix, présentation de la nouvelle EAP de la paroisse pendant la messe de 11h. Celle-ci est composée de notre curé, père Clément Ondoua, et de : Catherine Vélot (déjà engagée depuis 3 ans à l'EAP de notre paroisse), Annie Lerooy, Edouard Duriez et Joseph Descamps. Merci à eux pour leur engagement !

L'équipe d'animation pastorale est constituée du curé ou prêtre coordinateur ainsi que de chrétiens élus par les paroissiens. Ensemble, ils collaborent à l'exercice de la charge pastorale. Dans un secteur pastoral, l'équipe participe étroitement à la mission de l'Eglise locale dans la fidélité aux orientations diocésaines. Elle s'efforce avec le curé, de décider, de mettre en oeuvre et de coordonner les activités habituelles ou exceptionnelles de la paroisse. Ce service dure 3 ans avec un renouvellement possible de 3 ans supplémentaires.